



# ADERLAC



## GÉNÉRALITÉS D'UTILISATION

### Dénomination

ADERLAC

### Description

Peinture semi-brillante à base de résine acrylique hautement résistante aux agents atmosphériques et aux atmosphères industrielles, conserve durablement ses caractéristiques d'imperméabilité, de souplesse et d'adhérence

### Classification UNI 8681

Peinture pour couche de finition, en solution mono-composant, à séchage physique, semi-brillante, acrylique

(B4.A.O.A.1.FA)

### Lieu d'application

Extérieur

### Conformité supports

Tôle zinguée

## IDENTIFICATION

### Présentation/Composition

État physique : liquide

Type de résine/liant : acrylique (UNI 8681 : FA)

Aspect : semi-brillant

### Caractéristiques dimensionnelles

Masse volumique :  $1200 \pm 50$  g/l variable selon les teintes

### Performances

Résidus secs en poids :  $63 \pm 2\%$

Adhérence (test de quadrillage) : 80%

Épaisseur film sec :  $\approx 40 \mu$  par couche

### Gamme de couleurs

Palette couleurs "Selezione SMALTI" (Aderlac) IVAS

## APPLICATION

Conditions ambiantes

Température ambiante : min.  $+5^{\circ}\text{C}$  max.  $+40^{\circ}\text{C}$

Humidité relative ambiante : max. 80%

### Préparation du support

Surfaces zinguées neuves :

Dégraïsser avec Diluente Antinebbia IVAS

Surfaces zinguées rouillées :

décaper au maximum le fer rouillé et procéder à un des traitements suivants :

- soigneux brossage (léger de Re1 à Re2 – soigné de Re3 à Re5 – très soigné de Re6 à Re9) manuel et/ou mécanique à l'aide d'une ponceuse, de

brosses rotatives ou d'une meule pour éliminer les parties les plus rouillées

- sablage jusqu'au degré de finition voulu (finition de brossage degré Sa1 de Svenks Standard Sis 055900 ; finition commerciale degré Sa2 de Svenks Standard Sis 055900 ; finition métal presque blanc degré Sa 1/2 de Svenks Standard Sis 055900 ; finition métal blanc degré Sa3 de Svenks Standard Sis 055900)

- piquetage mécanique pour éliminer les incrustations de rouille

- appliquer une couche d'Antiruggine per carrozzeria (IVAS) et/ou Ivafer (IVAS)

Surfaces couvertes d'anciennes couches de peinture endommagées :

éliminer complètement la peinture existante à l'aide de Sverniciatore (IVAS) et traiter le support avec 2 couches d'ADERLAC

### Accessoires

Type : pinceau, rouleau, pistolet

### Dilution

Type de diluant : Diluente Sintetico IVAS

Dilution :

au pinceau : 3% = 30 ml pour chaque litre de produit

au pistolet : 5% = 50 ml pour chaque litre de produit

### Modalités d'application

Nettoyer soigneusement les surfaces précédemment traitées à l'air comprimé et/ou au pinceau. Appliquer le produit au pinceau ou au rouleau en une ou plusieurs couches à 18 – 24 h d'intervalle

### Séchage ou durcissement à $\approx 23^{\circ}\text{C}$

Hors poussière : 2 h

Au toucher : 8 h

En profondeur : 24 h

### Rendement (avec application de deux couches)

6 m<sup>2</sup>/l

Consommation conseillée au m<sup>2</sup> : 166 ml

Rendement par conditionnement (16 l) : 96 m<sup>2</sup> environ

Le rendement varie en fonction de la porosité du support

### Récouvrement

Compatibilité avec d'autres produits : avec produits à base synthétique



# ADERLAC



## STOCKAGE

### Conditionnement

16 l - 4 l - 0,750 l

### Conservation

Température minimale et maximale : +5°C +30°C

Stabilité dans les récipients d'origine : 365 jours

## INDICATIONS DE SÉCURITÉ

### Classification en fonction de la dangerosité

Nécessite un étiquetage de danger conformément à :  
DL n°52 du 3 février 1997 amendé par le DL n°90 du 25 février 1998, DMS du 4 avril 1997, DMS du 28 avril 1997, DL n°285 du 16 juillet 1998, Directive 1999/45/CE du 31 mai 1999, DMS du 7 juillet 1999, DMS du 10 avril 2000, DMS du 26 janvier 2001, DMS du 11 avril 2001, Directive 2001/58/CE, Directive 2001/59/CE, Directive 2001/60/CE et amendements successifs.

### Précautions d'emploi pour l'utilisateur

*Voir fiche de sécurité*

### Caractéristiques olfactives

*Légère odeur*

### Identification du type de déchets

*Conformément à la décision CEE 2000/532/CE modifiée par : 2001/118/CE, 2001/119/CE, 2001/573/CE et amendements successifs.*

*Récipients en métal :*

*Classifiables sous le code 150104. Potentiellement assimilables aux déchets urbains sur la base du règlement de chaque commune*

*Si le récipient contient des résidus de peinture, il peut être classifié sous le code 150110. Si la quantité de résidu de peinture est importante par rapport au poids du récipient, le déchet peut être classifié sous le code 080111*

**Éliminer les déchets dans le respect des dispositions locales**

**NB.** Le présent Bulletin technique a été rédigé au mieux sur la base des connaissances techniques et scientifiques du fabricant. Toutefois, il ne saurait engager la responsabilité du fabricant dans la mesure où ce dernier n'est pas en mesure de contrôler les conditions d'utilisation. Il est recommandé de toujours s'assurer que le produit est adapté à l'utilisation prévue.

IVAS Industria Vernici S.p.A. – Via Bellaria, 40 – 47030 San Mauro Pascoli (FC) – Italie  
Tél. +39 0541 815811 – Fax +39 0541 933112 [www.gruppoivas.com](http://www.gruppoivas.com) [ivas@gruppoivas.com](mailto:ivas@gruppoivas.com)

*Company with quality management system certified UNI EN ISO 9001*